

**PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DES LAURENTIDES
MUNICIPALITÉ DE SAINT-FAUSTIN-LAC-CARRÉ**

PROCÈS-VERBAL de la séance spéciale du conseil de la Municipalité de Saint-Faustin-Lac-Carré, présidée par Monsieur le maire Pierre Poirier et tenue le 8 février 2016, à 17h00, à la salle du conseil de l'hôtel de ville situé au 100, Place de la Mairie.

SONT PRÉSENTS : Monsieur Pierre Poirier, maire
Monsieur Michel Bédard, conseiller
Monsieur Paul Edmond Ouellet, conseiller
Monsieur André Brisson, conseiller et maire suppléant
Madame Lise Lalonde, conseillère

SONT ABSENTS : Monsieur Alain Lauzon, conseiller
Monsieur Jean Simon Levert, conseiller

SONT AUSSI PRÉSENTS : Monsieur Gilles Bélanger, directeur général
Madame Danielle Gauthier, directrice générale adjointe

Le Conseil, avant de procéder aux affaires de cette séance, constate qu'un avis de convocation a été signifié tel que requis par le Code municipal.

OUVERTURE DE LA SÉANCE SPÉCIALE

Sous la présidence de Monsieur Pierre Poirier, la séance spéciale est ouverte à 17 heures.

RÉSOLUTION 8514-02-2016
ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR DE LA SÉANCE SPÉCIALE

Il est proposé par Monsieur le conseiller André Brisson :

D'ADOPTER l'ordre du jour après en avoir retiré l'item suivant :

4 - Octroi de contrat pour l'acquisition de la chargeuse-rétrocaveuse

1. Ouverture de la séance spéciale
2. Adoption de l'ordre du jour de la séance spéciale
3. Octroi du contrat pour l'acquisition de la camionnette pour le service de service incendie
4. Retiré
5. Approbation du devis pour les travaux de balayage et nettoyage des rues et stationnements et autorisation de procéder à un appel d'offres
6. Approbation du devis pour l'entretien des pelouses et autorisation de procéder à l'appel d'offres
7. Période de questions
8. Levée de la séance spéciale

Cette proposition est adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION 8515-2016

OCTROI DU CONTRAT POUR L'ACQUISITION DE LA CAMIONNETTE POUR LE SERVICE DE SERVICE INCENDIE

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a procédé à un appel d'offres par voie d'invitation écrite auprès de quatre fournisseurs pour l'acquisition d'une camionnette pour le service de sécurité incendie ;

CONSIDÉRANT QUE trois soumissionnaires ont déposé une offre le 3 février 2016, à savoir :

Fournisseur	PRIX TOTAL SOUMISSIONNÉ (incluant taxes)
Alliance Ford Mont-Tremblant	45 733.61 \$
Les Sommets Chevrolet Buick GMC Ltée	46 351.02 \$
Performance Laurentides Inc.	48 319.40 \$

CONSIDÉRANT QUE la soumission de Alliance Ford Mont-Tremblant est la plus basse et est conforme au devis préparé par la Municipalité.

Il est proposé par Monsieur le conseiller Michel Bédard :

D'OCTROYER à Alliance Ford Mont-Tremblant. le contrat pour l'acquisition d'une camionnette au coût de 39 777 \$ plus taxes, totalisant 45 733.61 \$ le tout conformément à son offre déposée le 3 février 2016 et aux conditions édictées au devis ;

D'AUTORISER Monsieur Mario Levert, directeur du service de sécurité incendie, à signer le contrat à intervenir entre les parties ;

D'AFFECTER un montant de 51 265 \$ du fonds de roulement à l'acquisition de cette camionnette, incluant les accessoires requis et les frais inhérents. Le montant sera remboursable sur une période de dix ans à compter de 2017.

Cette proposition est adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

ADOPTÉE

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDITS

Je, soussigné, Gilles Bélanger, directeur général et secrétaire-trésorier, certifie que la Municipalité dispose des crédits suffisants pour effectuer les dépenses précitées.

Gilles Bélanger

RÉSOLUTION 8516-02-2016

APPROBATION DU DEVIS POUR LES TRAVAUX DE BALAYAGE ET NETTOYAGE DES RUES ET STATIONNEMENTS ET AUTORISATION DE PROCÉDER À UN APPEL D'OFFRES

CONSIDÉRANT QUE la municipalité souhaite obtenir des soumissions pour le balayage des rues pour la saison 2016 ;

CONSIDÉRANT QU'un devis a été préparé par les services administratifs municipaux.

Il est proposé par Monsieur le conseiller Paul Edmond Ouellet :

D'APPROUVER le devis portant le numéro 2016-04 préparé par les services administratifs municipaux ;

DE NOMMER, à titre de responsables de l'information aux soumissionnaires pour ledit appel d'offres, Martin Letarte, directeur des travaux publics, en regard des informations techniques et Danielle Gauthier, directrice générale adjointe, en regard des informations administratives, le tout conformément aux dispositions de la politique de gestion contractuelle municipale ;

D'AUTORISER le processus d'appel d'offres par voie d'invitation écrite.

Cette proposition est adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION 8517-02-2016
APPROBATION DU DEVIS POUR L'ENTRETIEN DES PELOUSES ET AUTORISATION
DE PROCÉDER À L'APPEL D'OFFRES

CONSIDÉRANT QUE la municipalité souhaite obtenir des soumissions pour l'entretien des pelouses ;

CONSIDÉRANT QU'un devis a été préparé par les services administratifs.

Il est proposé par Madame la conseillère Lise Lalonde :

D'APPROUVER le devis portant le numéro 2016-05 préparé par les services administratifs municipaux ;

DE NOMMER, à titre de responsables de l'information aux soumissionnaires pour ledit appel d'offres, Martin Letarte, directeur des travaux publics en regard des informations techniques et Danielle Gauthier, directrice générale adjointe, en regard des informations administratives, le tout conformément aux dispositions de la politique de gestion contractuelle municipale ;

D'AUTORISER le processus d'appel d'offres par voie d'invitation écrite.

Cette proposition est adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

ADOPTÉE

PÉRIODE DE QUESTIONS

Monsieur le maire invite les personnes présentes à la période de questions.

RÉSOLUTION 8518-02-2016
LEVÉE DE LA SÉANCE SPÉCIALE

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par Monsieur le conseiller André Brisson de lever la présente séance spéciale à 17h05.

Cette proposition est adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

ADOPTÉE

Pierre Poirier
Maire

Gilles Bélanger
Directeur général et secrétaire-trésorier